

Fin de cycle

Un budget 2009 adapté

Bien que rédigé avant la crise, le budget 2009 est considéré comme «anticyclique».

JÉRÔME QUIQUERET

Le gouvernement estime que le projet de loi concernant le budget 2009 doit rester en l'état, tel que rédigé durant l'été, à l'abri des récentes turbulences financières.

Le projet sera voté à la Chambre des députés en décembre prochain. La Chambre de commerce vient de publier un avis largement positif. Son directeur, Pierre Gramegna, souligne la pertinence de ne pas revenir sur le document.

«C'est un budget qui met les bons accents au bon moment, qui permet une relance... et mérite ainsi le qualificatif de «budget anticyclique», en «droite ligne des conclusions du G20» du week-end passé.

Les avis à venir des Chambres du travail et des employés privés iront dans le même sens. «Il est important que les dépenses soient maintenues. Un déficit temporaire est acceptable», explique le président de cette dernière, Jean-Claude Reding. Dans son avis,

ché ne peut s'épargner une certaine modestie.

Sa forte dépendance au milieu financier le rend plus vulnérable aux turbulences. Il faut éviter une évolution à l'irlandaise, qui a vu l'île finir l'exercice 2008 avec un déficit de 1,6% après une croissance moyenne de 7% entre 1995 et 2007. Pierre Gramegna fait ainsi part de son inquiétude quant à la «situation à moyen terme» et considère qu'il faudra «prendre des mesures structurelles».

AVENIR PERTURBÉ

Dans son avis, la Banque centrale de Luxembourg parie sur une croissance nulle en 2009. Le scénario pessimiste de la Chambre de commerce retient ce taux puis -1% l'année suivante avant de repartir... trop tard. Car même avec une croissance revenue à 2,2% en 2014, les finances publiques afficheraient un déficit de 9% à ce moment. Et la dette atteindrait 40% du PIB. Malgré des «atouts structurels», la Chambre de commerce note un «risque de détérioration plus élevé qu'en 2002». Or, l'endettement limite la prise de mesures anticycliques.

Pour l'heure, la croissance est



Photo: Fabrizio Pizzolante

Pierre Gramegna appelle à «des mesures structurelles»

appelant à la prudence, le Conseil d'Etat considère « acceptable de stimuler pendant une année la demande au prix d'un déficit substantiel ».

Les mesures fiscales du budget, qui renforcent le pouvoir d'achat et allègent la charge fiscale des entreprises, en font un budget « volontariste » pour la Chambre de commerce.

Toutefois, si sa croissance économique est plus forte que la moyenne, son endettement relativement bas et ses entreprises majoritairement en bonne santé, le Grand-Du-

révisée à 1,2% par l'OCDE pour 2009. Les administrations publiques n'enregistraient plus qu'un excédent de 0,7%. Dans pareil scénario, la hausse des dépenses publiques devrait atteindre 6% d'ici 2030. La dette publique pourrait dépasser 150% du PIB d'ici 2050. Les caisses de pension en seraient fortement déficitaires. Tout dépendra si la crise actuelle est un « trou d'air » ou une « décélération moins temporaire », résume Muriel Bouchet, de la Chambre de commerce.

« LES SURPASSER »

« On aura des problèmes mais on va les surpasser », a lâché le Premier ministre au sortir du conseil de gouvernement. Face à la crise, Juncker ne compte pas changer un budget 2009 qui met l'accent sur un investissement public élevé, avec

des mesures comme le chèque-service ou les adaptations d'impôts. « Le contraire serait un mauvais signal. » En parallèle, il est nécessaire que « les entreprises et les ménages participent en maintenant une consommation élevée ».